

L'Ifce adhère à l'ACTA, le réseau des instituts techniques agricoles

Le 14 juin dernier, l'assemblée générale de l'ACTA (Association de coordination des instituts techniques agricoles) a validé l'adhésion de l'Institut français du cheval et de l'équitation à son réseau. Cette adhésion fait suite à la qualification de l'établissement en tant qu'institut technique agricole (ITA).

Une reconnaissance aux bénéfices multiples

Après sa qualification en tant qu'ITA, cette étape représente l'aboutissement du dispositif de reconnaissance de l'Ifce en tant qu'institut technique de la filière équine. Cette adhésion apporte une ouverture à la filière équine et permet, entre autres, de fédérer les moyens et les compétences avec d'autres instituts, s'insérer dans des programmes inter-espèces et de s'ouvrir à d'autres activités et réflexions des filières agricoles ou encore de créer des UMT (unités mixtes technologiques) en collaboration avec des organismes de recherche.

La filière cheval au sein de l'ACTA

Suite à cette décision, Eric Rousseaux, président de la SFET, devient membre du Conseil d'administration au titre de l'Ifce, Etienne Verrier, président du Conseil Scientifique de la filière équine devient membre du Conseil d'orientation Scientifique et Technique de l'ACTA et Françoise Clément rejoint le Comité des responsables scientifiques et techniques des ITA.

L'ACTA réunit maintenant 18 instituts techniques agricoles du domaine végétal et animal et leur apporte une transversalité en matière de visibilité, d'actions aux niveaux régional, national et européen, de développement stratégique (agriculture numérique, partage des données, robotique), de montages de projets en réponse aux appels d'offres et de collaborations (avec l'Inra, l'Apca, les pôles de compétitivité...).

A la filière équine de savoir profiter de cet énorme panel de compétences, d'intégrer les réflexions stratégiques et de développer des collaborations pertinentes.

En savoir plus sur [l'Ifce, institut technique agricole de la filière équine](#).

A propos de l'Ifce : accompagner l'équitation sportive et le haut niveau, une mission de l'Ifce

Le soutien au sport de haut niveau se traduit par l'engagement de l'Ifce dans l'organisation et l'accueil de compétitions d'excellence. L'Ifce organise des compétitions inscrites dans le programme de préparation pour les sélections pour les Jeux Olympiques, Championnats d'Europe ou Jeux Équestres Mondiaux parmi lesquelles figurent en 2017 : trois étapes du Grand national de concours complet d'équitation, le concours de Dressage International Officiel de Saumur, trois Grandes semaines de l'élevage, le Mondial du Lion. De nombreuses compétitions sont organisées soit en direct, soit mises en œuvre par le personnel technique de l'Ifce pour la préparation des sites, des pistes, de l'entretien tout au long des concours et de la saison.